

Avis d'Appel d'offres

Travaux d'électrification de 127 localités rurales et de 0 à 25 localités rurales au plus en option au Burkina Faso, le long de la ligne 330 kV du Projet Dorsale Nord du WAPP

Pays : BURKINA FASO

Nom du Projet : Electrification Rurale / Dorsale Nord / WAPP – P162933

Financement : CREDIT N° 6339-BF et DON N°D392-BF

Intitulé des Marchés : Electrification de 127 localités rurales et de 0 à 25 localités rurales au plus en option au Burkina Faso le long de la ligne 330 kV du Projet Dorsale Nord du WAPP Lots 2, 4, 5, 6, et 7.

Référence DAO N° : **50/2021/DMP**

1. Le Burkina Faso a sollicité auprès de la Banque Mondiale, un CREDIT N° 6339-BF et un DON N°D392-BF pour le financement de l'électrification de localités rurales au Burkina Faso le long de la ligne 330 kV du Projet Dorsale Nord du WAPP et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit et de ce don pour effectuer des paiements au titre des Marchés d'électrification de cent vingt-sept (127) localités rurales et de 0 à 25 localités rurales au plus rurales en option au Burkina Faso le long de la ligne 330 kV du Projet Dorsale Nord du WAPP.
2. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour :
 - a. **Lot 2** : Electrification de vingt-huit (28) localités dans les communes de Absouya, Nagreongo, Saaba et Zam ;
Option du Lot 2 : Electrification de zéro (0) à cinq (05) localités au plus dans les communes de Absouya, Saaba et Zam ;
 - b. **Lot 4** : Electrification de vingt-quatre (24) localités dans les communes de Boudry, Meguet, Zorgho, Mogtedo et Salogo ;
Option du Lot 4 : Electrification de zéro (0) à six (06) localités au plus dans les communes de Boudry, Meguet, Zorgho, et Salogo ;
 - c. **Lot 5** : Electrification de vingt-sept (27) localités dans les communes de Pouytenga, Kando, Zoungou et Ademtenga ;
Option du Lot 5 : Electrification de zéro (0) à deux (02) localités au plus dans les communes de, Kando, et Ademtenga ;
 - d. **Lot 6** : Electrification de vingt-huit (28) localités dans les communes de, Koupéla, Baskouré, Dialagaye, Gounghin, Tensobentenga, Yargo, Tibga, Bilanga et Diabo ;

Option du Lot 6 : *Electrification de zéro (0) à six (06) au plus localités dans les communes de, Koupéla, Yargo, et Diabo ;*

- e. **Lot 7 :** *Electrification de vingt 20 localités dans les communes de Fada N'Gourma, Diapangou et Matiacoali ;*

Option du Lot 7 : *Electrification de zéro (0) à six (06) au plus localités dans les communes de Fada N'Gourma et Matiacoali.*

Pour chaque lot considéré, les soumissionnaires ont l'obligation d'indiquer dans leurs offres les propositions pour l'option associée.

Les délais prévisionnels de réalisation sont de vingt (20) mois pour chaque lot, y compris l'option associée.

Les délais ne sont pas cumulables en cas d'attribution de plus d'un lot avec ou sans les localités en option.

3. Un Soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou plusieurs lots, comme précisé dans le Document d'Appel d'Offres. Un Soumissionnaire désirant offrir un rabais dans le cas où deux (02) lots lui seraient attribués, est autorisé à le faire, mais il devra indiquer ces rabais dans le Formulaire d'Offre.
4. ***L'évaluation se fera par lot. L'attribution se fera par lot ou groupe de deux (02) lots maximum suivant la combinaison la plus avantageuse pour le Client. Les contrats seront signés par lot.***
5. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de Juillet 2016 révisé en Janvier 2017, Octobre 2017 et Décembre 2019 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés ») de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
6. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de *M. Joachim Z. OUEDRAOGO, Coordonnateur du PER-DN/WAPP*, Tél. +226 25 34 65 65, Email : joachim.ouedraogo@sonabel.bf et courrier@sonabel.bf et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse N°1 mentionnée ci-dessous.
7. Le Dossier d'Appel d'offres en *français* peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200 000) F. CFA ou son équivalent dans une monnaie convertible. La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de *la SONABEL ou par virement bancaire au compte suivant, ouvert au nom de la SONABEL, 55 Avenue de la Nation, 01 BP 54 Ouagadougou BURKINA FASO :*

Banque : Société Générale Burkina Faso
Compte : 0000013 00201

Clé RIB : 96

Code IBAN : BF01 26074 01001 000001300201 96

CODE SWIFT : SGBBBFBF

Le dossier d'appel d'offres sera adressé par *courrier électronique ou récupéré à la Direction des Grands Projets de la SONABEL, à l'adresse numéro 2 ci-dessous.*

8. Les offres devront être remises à l'adresse numéro 3 ci-dessous au plus tard le **28 octobre 2021 à 09 Heures GMT**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro 4 mentionnée ci-dessous le **28 octobre 2021 à 11 Heures GMT**.
 9. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie de l'offre*. Le montant de cette garantie, prenant en compte les localités en option, est de :
- Lot 2: 123 000 000 FCFA
 - Lot 4: 97 000 000 FCFA
 - Lot 5: 124 000 000 FCFA
 - Lot 6: 104 000 000 FCFA
 - Lot 7: 92 000 000 FCFA
10. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
 11. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Adresse N°1 (Informations et prise de connaissance du DAO)

- SONABEL
- Responsable : Joachim Z. OUEDRAOGO, Coordonnateur du PER-DN/WAPP
- Adresse : 1er Etage, Immeuble Station Total Zone du Bois, 39 Avenue Manni-Kaka 01 BP 54 OUAGADOUGOU 01 BURKINA FASO
- Numéro de téléphone : +226 25 36 82 24
- Numéro de télécopie : +226 25 31 03 40
- Email : joachim.ouedraogo@sonabel.bf et courrier@sonabel.bf

Adresse N°2 (Pour adressage par courrier électronique ou récupération du DAO)

- SONABEL
- Responsable : Théodore ZIGANI, Chef de département Marchés
- Adresse : 55, Avenue de la Nation, 01 BP 54 OUAGADOUGOU 01, BURKINA FASO
- Numéro de téléphone : +226 25 30 61 00
- Numéro de télécopie : +226 25 31 03 40
- Email : courrier@sonabel.bf

Adresse N°3 (Pour le dépôt des offres)

- SONABEL
- Responsable : Théodore ZIGANI, Chef de département Marchés

- Adresse : 55, Avenue de la Nation, 01 BP 54 OUAGADOUGOU 01, BURKINA FASO
- Numéro de téléphone : +226 25 30 61 00
- Numéro de télécopie : +226 25 31 03 40
- Email : courrier@sonabel.bf

Adresse N°4 (Pour l'ouverture des offres)

- SONABEL
- Responsable : Théodore ZIGANI, Chef de département Marchés
- Adresse : 55, Avenue de la Nation, 01 BP 54 OUAGADOUGOU 01, BURKINA FASO
- Numéro de téléphone : +226 25 30 61 00
- Numéro de télécopie : +226 25 31 03 40
- Email : courrier@sonabel.bf

Le Directeur Général,

Baba Ahmed COULIBALY

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon